



Avocats Associés

Communiqué de Presse
Paris, le 25 janvier 2018

BG2V, SVZ ET LINKLATERS CONSEILLET SCIENCES PO DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE SON NOUVEAU CAMPUS A PARIS

ACQUISITION ET RENOVATION DE L'HOTEL DE L'ARTILLERIE PAR SCIENCES PO

Après avoir conseillé Sciences Po dans le cadre de l'acquisition, intervenue en décembre 2016, du site de l'Hôtel de l'Artillerie (Paris 7^{ème}) et du financement de cette acquisition (montant de l'opération : 87 millions d'euros), les cabinets BG2V, SVZ et Linklaters sont intervenus dans le cadre de la mise en place des contrats nécessaires à la réhabilitation de l'Hôtel de l'Artillerie et au financement de l'ensemble des coûts du projet.

La réhabilitation de cet ensemble de bâtiments du XVIII^{ème}, en partie classé monument historique, d'une surface d'environ 14.000 m², va permettre d'accueillir, dès la rentrée de septembre 2021, les élèves de Sciences Po Paris dans le cadre d'un campus urbain, international et ouvert sur la ville.

Le promoteur en charge des travaux de réhabilitation, Sogelym Dixence, adossé à plusieurs cabinets d'architectes (dont l'agence Wilmotte & Associés), a remporté en janvier 2018 l'appel d'offres lancé par Sciences Po.

Les coûts du projet (environ 100 millions d'euros) seront partiellement financés au moyen d'un prêt consenti par pbb Deutsche Pfandbriefbank et la Banque Postale, garanti par la Ville de Paris.

* * * * *

Intervenants :

Sciences Po était conseillé, sur les aspects immobilier et financement, par **BG2V (Quentin Leroux)** et, sur les aspects de droit public, par **Sekri Valentin Zerrouk (Yamina Zerrouk)** et **Linklaters (Paul Lignièrès et Pierre Sikorav)**.

Sciences Po était également assisté par l'étude notariale **Wargny Katz (Stéphane Carlier)** et, sur les aspects financiers, par l'équipe de financement de projet d'EY (**Stéphane Manoukian et Olivier Bourlet**).

Sciences Po a par ailleurs été accompagné tout au long de la procédure d'appel d'offres, et le sera jusqu'à la livraison, par **JLL** en qualité d'Assistant à Maitrise d'Ouvrage.

LPA-CGR (Olivier Ortega et Benoit Louis) conseillait Sogelym Dixence dans le cadre de la négociation du contrat de promotion immobilière.

Jones Day (Frédéric Gros) et l'étude notariale **Lasaygues (Sophie Cascales)** agissaient en qualité de conseils des prêteurs. La Ville de Paris était représentée par l'étude notariale **14 Pyramides (Xavier Lièvre)**.

Pour en savoir plus sur le futur campus :

<http://www.sciencespo.fr/actualites/actualite/C3%A9s/artillerie-d%C3%A9couvrez-notre-futur-campus/3430>

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de trente-cinq avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines de l'immobilier, du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal et du droit social. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com